



VINCENT TAHON
— HUISSIER DE JUSTICE —

10, rue de Péronne
B.P. 10062 - 62453 BAPAUME CEDEX



Standard : 03 21 58 10 16

contact@huissier-bapaume.fr

Télécopie : 03 21 58 37 61

RIB- Compte 40031 00001 0000334125 D 60 (CDC ARRAS)

IBAN : FR62 4003 1000 0100 0033 4125 D60 – BIC : CDGFRPP

AUTORISATION DE PRELEVEMENT PAR CARTE BANCAIRE

Je soussigné(e)

Donne par la présente autorisation à Me TAHON Vincent, huissier de justice à la résidence de BAPAUME, y demeurant 10 rue de Péronne de procéder au paiement automatique mensuel

d'un montant de : _____ €

dont le premier versement interviendra le : ____ / ____ / _____ puis le ____ de chaque mois

Pour le dossier portant la référence :

Et ce jusqu'au parfait paiement de la dette.

Le paiement interviendra sur la carte bancaire suivante :

N° de carte				
--------------------	--	--	--	--

Date d'expiration	
--------------------------	--

Cryptogramme	
---------------------	--

FAIT à _____

Le _____

Porter la mention manuscrite : Bon pour la somme mensuelle de _____ Euros.
(Signature)